ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 152 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau

Procès-verbaux des séances des 6 et 7 février 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4039-20180208

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 6 FÉVRIER 2018 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITIONS 3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2018 5
AUDITIONS (suite) 6

ANNEXES

I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Première séance, le mardi 6 février 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 152 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau (Ordre de l'Assemblée le 6 février 2018 rétroactif au 17 janvier 2018)

Membres présents :

Mme Richard (Duplessis), présidente
M. Reid (Orford), vice-président

M. Busque (Beauce-Sud)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
Mme Vien (Bellechasse), ministre responsable du Travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du patronat du Québec :
- M. Yves-Thomas Dorval, président-directeur général
- M. Guy-François Lamy, vice-président, Travail et Affaires juridiques

Fédération des chambres de commerce du Québec :
- M. Stephane Forget, président-directeur général
- M. Alexandre Gagnon, directeur Santé et sécurité au travail et main d'œuvre

Mme Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec :
- Me François Charette, vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général
- M. Jean-François Pelletier, directeur principal et adjoint au vice-président aux opérations

Association des entrepreneurs en construction du Québec :

M. Dominic Robert, directeur général
M. Denis Beauchamps, membre du Comité exécutif

Association de la construction du Québec :

M. Francis Roy, président
M. Luc Bourgoin, directeur général
Me Pierre Hamel, directeur des affaires juridiques et gouvernementales
M. Jean St-Onge, directeur par intérim des relations du travail

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec :

Mme Marie-Claude Houle, présidente du conseil d'administration
Me Gisèle Bourque, directrice générale
Me Christian Tétreault, directeur du service des relations du travail et du contentieux

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec :

M. Michel Parent, vice-président du conseil d'administration
Mme Nicole Robichaud, directrice du service des relations du travail
Me Martin Villa, avocat conseil au service du contentieux

Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) :

M. Michel Trépanier, président
M. Patrick Bérubé, directeur général
Me André Dumais
M. Jacques-Émile Bourbonnais, consultant

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 58, Mme Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Vien (Bellechasse), M. Leclair (Beauharnois) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) font des remarques préliminaires.

À 11 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 11 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À 16 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Mme Lemieux.

À 16 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

À 17 h 27, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 13 minutes.

L'audition se poursuit.

À 17 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association de la construction du Québec.

M. Busque (Beauce-Sud) remplace Mme la présidente.

L'audition se poursuit.

Mme Richard (Duplessis) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 18 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

À 20 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

À 20 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International).

À 21 h 19, Mme la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 7 février 2018, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Anik Laplante

La présidente de la Commission,

Original signé par

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 6 février 2018

Deuxième séance, le mercredi 7 février 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 152 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau (Ordre de l'Assemblée le 6 février 2018 rétroactif au 17 janvier 2018)

Membres présents :

Mme Richard (Duplessis), présidente
M. Reid (Orford), vice-président

M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Traversy (Terrebonne)
Mme Vien (Bellechasse), ministre responsable du Travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Syndicat québécois de la construction :
M. Sylvain Gendron, président-directeur général
M. Alain Bousquet, secrétaire-trésorier
M. Charles-Olivier Picard, conseiller syndical

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :
Mme Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale

FTQ-Construction :
M. Raynald Grondin, président
M. Yves Ouellet, directeur général
Mme Sylvie Vandette, conseillère en relations du travail

CSD-Construction et Centrale des syndicats démocratiques (CSD) :

M. Daniel Laterreur, président, CSD-Construction
M. Luc Vachon, président, CSD
M. Martin L'Abbée, vice-président, CSD
Mme Lyne Laperrière, directrice nationale, CSD-Construction

CSN-Construction :

M. Pierre Brassard, président
M. Jean Lacharité, vice-président, Confédération des syndicats nationaux
Me Maude Pepin Hallé

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M. Serge Cadieux, secrétaire général
Me Claude Tardif

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 32, Mme Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Syndicat québécois de la construction.

À 12 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

À 12 h 32, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la FTQ-Construction.

À 15 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la CSD-Construction et la Centrale des syndicats démocratiques.

À 16 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la CSN-Construction.

À 16 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 17 h 26, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 24 minutes.

L'audition se poursuit.

À 17 h 42, Mme la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Anik Laplante

La présidente de la Commission,

Original signé par

Lorraine Richard

AL/sq
Québec, le 7 février 2018

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association de la construction du Québec	011M
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	013M
Association des entrepreneurs en construction du Québec	009M
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	008M
Conseil du patronat du Québec	006M
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)	012M
CSD-Construction et Centrale des syndicats démocratiques	014M
CSN-Construction	005M
Fédération canadienne de l’entreprise indépendante	007M
Fédération des chambres de commerce du Québec	004M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	002M
FTQ-Construction	003M
Lemieux, Diane, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec	001M
Syndicat québécois de la construction	010M